

Tél. : 01 60 65 71 26 Fax Courriel : ce.07706251@ac-creteil.fr	■ Maternelle ■ Élémentaire ■ <u>primaire</u>	■ 1er trimestre ■ 2ème trimestre ■ <u>3ème trimestre</u> ■ extraordinaire	Date Le <u>04/06/2026</u> De 18h à 20h
-------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------

Présents :

Enseignant(e)s de l'école :	Mme AUMARCHAND, Mme SARAZIN, Mme RODRIGUES, Mme CATANZANO, Mme DOMERGUE, M.DEFOSSEZ, Mme LE ROUX, Mme BERNON, Mme STEIN, Mme CANO, M.DEVRED, Mme ABGRALL, Mme VERITE, Mme DELAVIGNE, Mme FOUCHER
Membres du RASED :	
IEN ou son représentant :	
DDEN :	
Parents élus :	Eddy FONTAINE, Frida Doryl ABIALY, FORGERONT Sabrina, BENAMEUR Sabrina, PAGNOT Stéphanie, YADINI Laura
Le maire ou son représentant :	M. Oriot Fabien, adjoint au Maire,
Conseiller municipal :	
Autres membres invités	
<u>Absent(es) excusé (es):</u>	Laura LEGENDRE, POTINO Wendy, GUENDOUZI Amina, RODI Sabrina, JANIS Julie, PERRI Marion, KHADIR Sahna, SABIN Elodie, ATIGUI Touria, DIKAS Léonora., LOUISAR Marie-Noelle, Mme ISKRA Anne chargée des affaires scolaires, M. CHOMAUDON, Maire de Pringy, Mme CHOPIN, enseignante, Monsieur Thomas CHAMBON, IEN

Président(e) de la séance : Madame FOUCHER	Secrétaire de séance : Madame DELAVIGNE
--------------------------------------------	-----------------------------------------

**ORDRE DU JOUR
du 3ème conseil d'école**

1. Vie de l'école : projets, activités régulières, liaisons inter cycles, manifestations de fin d'année
2. Exercice PPMS
3. Budget
4. Rentrée 2026

1) Vie de l'école :

Liaisons GS/CP et CM2/6ème, accueil des futurs PS :

Accueil des futurs élèves de petite section (PS) – rentrée 2026 :

Le samedi 6 juin, les futurs élèves de PS ont été accueillis dans les classes, accompagnés de leurs parents, afin de découvrir les locaux, les installations, le fonctionnement de l'école, ainsi que les adultes référents, les activités proposées et leurs futurs camarades.

Un temps d'accueil spécifique à destination des parents a également été organisé le 19 mai à 17h45.

Liaison GS/CP :

Les élèves de grande section (GS) ont été accueillis en petits groupes dans les classes de CP, où ils ont pu échanger avec les élèves de CP. Des activités de mathématiques sous forme de jeux ainsi que des temps de lecture ont été proposés. Ils ont également découvert le fonctionnement du self à la cantine. Une visite de l'école est prévue le vendredi 26 juin à 18h, en présence des parents.

CM2/6ème

Dans le cadre du projet de liaison CM2/6e intitulé « L'amour est dans le champ... lexical », Monsieur Elbé, professeur au collège, est intervenu à trois reprises auprès des élèves de CM2 (les jeudis 26 mars, 9 et 16 avril). Chaque séance s'est déroulée de 9h00 à 10h15 pour une classe, puis de 10h30 à 11h45 pour la seconde.

Cette action visait plusieurs objectifs : faciliter la transition entre l'école primaire et le collège, permettre aux élèves de s'approprier le vocabulaire disciplinaire qu'ils utiliseront au collège, développer les compétences orales (écoute, interaction) et favoriser l'engagement des élèves à travers une pédagogie active et motivante.

La première séance a été consacrée à la découverte de l'improvisation théâtrale, à travers des jeux adaptés au niveau des élèves. Elle a permis d'introduire les principes fondamentaux de cette pratique (écoute, spontanéité, coopération) ainsi que son vocabulaire spécifique.

La deuxième séance a permis un approfondissement et une mise en pratique, avec réinvestissement du vocabulaire dans des situations d'improvisation plus structurées. Des contraintes ont été introduites afin d'encourager l'utilisation active des champs lexicaux travaillés en classe.

La troisième séance a donné lieu à une restitution sous forme de « battle d'improvisation ». Les élèves ont mobilisé leurs compétences et le vocabulaire spécifique, en lien avec les champs lexicaux du français, de l'éducation musicale et des sciences de la vie et de la Terre, travaillés en amont dès les mois de décembre et janvier.

La visite du collège n'a pas été prévue cette année par le collège F. Villon. Traditionnellement, les élèves de CM2 visitaient le collège avec l'enseignant de CM2 et pouvaient même assister à des cours.

La commission de liaison CM2/6èmes aura lieu le 18 juin.

Plusieurs dates sont à retenir pour les familles (inscription des élèves):

- vendredi 19 juin 16h/19h et samedi 20 juin de 9h à 12h pour le collège F. Villon (et journée portes ouvertes le 20 juin).
- Collège Madeleine Brès : samedi 20 juin de 9h à 12h (dans les locaux du collège F. Villon)

Santé/bien-être à l'école:

L'infirmière scolaire est intervenue le 19 mai dans les classes de CM2 sur le thème « Mon corps m'appartient » dans le cadre du programme EVAR

Les élèves de MS, CP et CE2 ont bénéficié du dépistage infirmier (audition, vue).

Aménagement des récréations : Des ateliers de jeux de société (échecs, jeux traditionnels de société notamment) sont mis en place et les enfants peuvent y participer après inscriptions auprès de leurs professeurs.

Moyens AESH : Au regard des notifications attribuées par la MDPH, le taux de couverture en AESH pour notre école s'élève à seulement 40 %, laissant une majorité de besoins non pourvus.

Actions :

Permis cycliste : les 8 et le 9 juin, Mme Herbez, EDSR de la police nationale, proposera un parcours cycliste aux CM1 et CM2 et délivrera les diplômes des permis piéton aux CE2 et le permis internet aux CM2. Le permis cycliste est organisé dans le cadre de notre projet « savoir rouler ».

Les policiers municipaux sont intervenus dans les classes de CE2 pour la partie « pratique » du permis piéton. Les élèves sont sortis dans les rues de Pringy pour mettre en pratique ce qu'ils avaient appris en classe.

EPS :

Le 30 mars, toutes les classes du CP au CM2 ont participé au CROSS à Saint Fargeau Ponthierry dans le parc Sachot.

Des judogis ont été achetés par l'association de l'école pour permettre d'organiser un cycle judo aux classes de CM1.

Permis internet : les élèves de CM2 ont passé le permis internet (en lien avec la police nationale) et ont ainsi été sensibilisés aux dangers d'internet, des réseaux sociaux.

EDD/sciences :

Les actions de tri dans les classes, récolte de piles, stylos sont poursuivies.

Le potager a été retourné et enrichi en partenariat avec l'association France Nature Environnement. Cette action a été financée par la coopérative scolaire.

Plusieurs autres actions en partenariat avec France Nature Environnement ont été menées :

Les maternelles ont eu l'intervention « Belle la coccinelle ».

Le 17/02, les CE1 ont une intervention sur « les petites bêtes du sol ».

Le 13/02, les CP ont une intervention intitulée « Eugène le Chêne »

Le 19/05, Les CE2 ont eu une intervention intitulée « Mare, qui es-tu ? »

Les CM1 et CM2 ont participé à la plantation du potager.

Maths :

Défi maths à la fin de chaque période : les élèves coopèrent de mieux en mieux et réussissent de mieux en mieux les défis.

Un **atelier de jeux mathématiques** est organisé également chaque période de la PS au CM2, dans toutes les classes. Les parents sont invités à y participer et leur présence est particulièrement appréciée des enfants et enseignants.

Les classes de CM1 et CM2 ont mené toute l'année le projet « class échecs ».

Spectacles de l'école:

Les dates des spectacles sont les suivantes:

- **Samedi 13 juin: 10h:** spectacle des classes de **CM1**
- **Samedi 13 juin: 11h:** spectacle des classes de **CM2**
- **Vendredi 19 juin : 17h15 :** spectacle des élèves de CP (et des CP de la classe de Mme Vérité)
- **Vendredi 19 juin : 18h :** spectacle des élèves de CE1 (et des CE1 de la classe de Mme Vérité)
- **Vendredi 19 juin : 19h :** spectacle des élèves de CE2
- **Samedi 20 juin : 9h :** spectacle des élèves de maternelle + classe de GS/CP Mme Abgrall.

En raison des restrictions budgétaires de la municipalité, l'équipe d'animateurs habituellement partenaire du projet ne pourra pas assurer son accompagnement. Par conséquent, aucune journée sportive ne sera organisée cette année.

Plusieurs ateliers de cuisine ont été menés en maternelle : les parents ont été sollicités à plusieurs reprises pour nous accompagner.

Éducation artistique et culturelle :

Les élèves de l'école maternelle ont bénéficié d'un spectacle de magie dans la salle des fêtes.

Toutes les classes de l'école ont défilé pour le carnaval dans Pringy avec les élèves de l'école maternelle Charles Perrault le 20 mars.

La semaine du 23 mars, la fresque collective extérieure autour des fables « Jean de La Fontaine » a été réalisée par les élèves du CP au CM2 en partenariat avec Adeline Brossart.

A la fin de chaque période, les classes de CM ont visionné un film en salle des fêtes. Ce visionnage a donné lieu à une exploitation pédagogique ensuite.

Sorties de fin d'année :

Le 12 mai, les classes de CP, CE1 et CP/CE1 sont sorties au « Lumigny Safari Réserve ».

Le vendredi 5 juin, les classes de PS, MS, GS et GS/CP ont participé à des ateliers dans le cirque de Piffonds (Loiret)

Le vendredi 12 juin, les classes de CE2 iront au « Jardin des plantes » à Paris.

Le lundi 15 juin, les élèves de CM1 et CM2 feront une randonnée en forêt de Fontainebleau (point de départ à Barbizon)

19 juin : Les classes de CM1 et CM2 doivent participer à une randonnée vélo toute la journée (après plusieurs entraînements dans la cour, puis le parc, puis sur la route), dans le cadre du « savoir-rouler ». Plusieurs parents ont passé l'agrément vélo afin de pouvoir accompagner cette sortie.

Programme PACTE :

Dans le cadre du PACTE, du soutien scolaire a été réalisé dans les classes du CP au CM2. Le nombre d'heures attribuées par l'Education Nationale a été nettement réduit ce qui explique que ces heures ont été moins nombreuses.

Parents d'élèves :

Les parents d'élèves ont réalisé plusieurs actions au profit de la coopérative scolaire : vente de crêpes, dessins d'école, ..., LOTO (qui a rapporté plus de 5500 euros), vente d'objets, vente de chocolats. Ces actions ont permis de financer les sorties scolaires sans aucune participation demandée aux familles.

Les parents aimeraient une fête de l'école en fin d'année.

Faits liés à l'établissement :

Cette année, 35 faits concernant l'établissement ont été signalés.

EVALUATION ECOLE :

Le rapport final doit être finalisé par l'Inspection Académique.

Voici les principales perspectives d'évolution conseillées :

- Proposer des réunions incluant les AESH pour qu'ils exposent leurs difficultés de manière formelle et fassent évoluer l'accompagnement. L'équipe peut solliciter les formations proposées par le pôle école inclusive ou participer aux formations CANOTECH en ligne.
- La liaison entre d'une part les classes de grande section des deux écoles et d'autre part entre élèves de GS et celles de CP sont à renforcer tout au long de l'année afin de fluidifier le parcours des élèves.
- Une observation et une analyse fines des pratiques pédagogiques pourra être menée dans le but de diminuer l'écart dans l'acquisition des compétences entre filles-garçons en français comme en mathématiques, de même une formation à l'enseignement explicite peut être envisagée.
- L'utilisation par toutes les classes de l' E.N.T. commun pourrait faciliter les relais d'information (affichages, absences des élèves, informations diverses...) pour la communauté éducative.
- Une aide humaine supplémentaire à l'école Jean de La Fontaine pourrait alléger la tâche administrative de la direction et un service civique faciliterait la mise en place de certaines actions.
- Concernant les réunions thématiques et les projets, les horaires peuvent être un frein pour certains parents, une réflexion sur d'autres temps pourrait être envisagée.
- Les représentants des parents peuvent être invités à venir se rendre compte du fonctionnement de la cantine (qualité des repas, quantité, ambiance...),
- Une réflexion pourrait s'envisager sur l'étude du soir et la répartition des moyens humains et du public ciblé,
- L'organisation des locaux sur l'école Jean de La Fontaine entre le scolaire et le périscolaire est à anticiper. Les ouvertures successives ne font que réduire l'espace dédié au périscolaire.

2) Exercice PPMS:

Le deuxième exercice PPMS, portant sur le risque « tempête », s'est déroulé le 14 avril. Si le déroulement global est satisfaisant, deux points d'alerte majeurs nécessitent des investissements :

- **Malles PPMS** : Le contenu actuel est incomplet. Un budget dédié est indispensable pour acquérir le matériel manquant et rendre ces malles pleinement opérationnelles en cas d'événement majeur.
- **Sécurisation des locaux** : Les classes désignées comme points de rassemblement sécurisés face aux risques climatiques disposent de volets actuellement défectueux ou hors d'usage.

La commission de sécurité incendie est passée le 20 mai.

3) Budget, travaux :

Dotation mairie :

Fournitures scolaires 12 512,00 €

Pharmacie 300,00 €
Petites fournitures 700,00 €
Ramettes papier 1 700,00 €
Séances piscine 10 300,00 €
Spectacle maternelles 500,00 €
Transport piscine 2910,00 €
Transports sorties scolaires 3750,00 €
Fournitures psychologue scolaire 200,00 €
Manuels, livres... 1600,00 €
Matériel pédagogique 1350 €
Linge 1000 €
Carte cadeau passage en sixième 1200 €

Le local à vélos est trop petit. Les enfants viennent de plus en plus nombreux à vélo, ce qui est une bonne chose pour notre école qui est engagée dans une démarche de développement durable.

Un cabanon de jardin est demandé pour ranger les vélos des maternelles.

Il manque des vélos pour les maternelles (15 minimum), manque de jeux de cour dans la cour de maternelle (jeux).

Un départ en classe découverte est à l'étude pour l'an prochain (4 classes éventuellement concernées). A ce jour aucune aide de la mairie n'est possible pour financer ce projet. Nous avons également une contrainte budgétaire imposée par l'Inspection : Le montant restant à charge pour les familles ne doit pas excéder 50 euros par jour. La volonté de partir des enseignants et de mener ce projet est bien là mais nous ne sommes pas certains de pouvoir le mener à bien en raison des contraintes budgétaires.

Des aménagements dans l'atelier sont demandés afin de ranger mieux le matériel : étagères, armoires de la classe de Mme Vérité à déplacer dans l'atelier afin de gagner davantage d'espace pour les élèves.

Le tableau de peinture des PS/Gsa nécessite l'installation de roulettes pour faciliter son déplacement et le prêt de classes en classes.

Afin d'adapter l'école aux conséquences du réchauffement climatique, le conseil d'école souhaiterait voir engagés dans l'école les travaux prioritaires suivants :

- Réparation des fontaines à eau défectueuses
- Achat de climatisations mobiles
- Achat de ventilateurs (au mieux, un seul par classe actuellement qui ne peut être ressenti par tous les élèves d'une même classe)

Bilan financier

Bilan OCCE : Il reste environ 7314,38 euros sur le compte de la coopérative scolaire, ce qui permettra de financer une grande partie de nos projets en 2026/2027.

Les actions des parents d'élèves élus ont permis de financer l'intégralité des sorties scolaires (sans demander de participation aux familles) .

4) Rentrée 2026:

Effectifs

Avant la commission de dérogation, les effectifs prévus sont les suivants. Ces effectifs ne tiennent pas compte des arrivées en raison des logements en construction :

- 7 rue de l'Orme Brisé - 38 logements - 13 T2 / 20 T3 / 5 T4. **Livraison prévue en mi-2026**

- 138 avenue de Fontainebleau - 30 logements - 12 T2 / 14 T3 / 3 T4 / 1 T5. **Livraison prévue fin 2026)**

PS : 33

MS : 28

GS : 24

CP : 70

CE1 : 63

CE2 : 61

CM1 : 45

CM2 : 57

Total des inscrits : 381 élèves.

Equipe pédagogique

Les résultats du mouvement enseignant sont le 18 juin.

Rentrée

Les listes de fournitures par niveau seront affichées au panneau de l'école et mises en ligne sur le site de la mairie.

La rentrée se fera en 3 temps : le mardi 1er septembre

8 h 25 : MS et GS. Pour les PS, l'adaptation progressive des horaires a été prévue lors de l'inscription,

8h20 : entrée des CP et GS/CP sur la montée

8h20 : entrée des élèves de CE1, CE2, CM1, CM2 dans la cour sans leurs parents

Constitution de la commission électorale pour la rentrée 2026/2027 :

L'article 1er du 13 mai 1985, prévoit qu'à la fin de l'année scolaire ou au début de l'année scolaire suivante, le conseil d'école désigne en son sein une commission composée

-d'un directeur d'école,

-d'un enseignant,

-de deux parents d'élèves issus du dernier scrutin ,

-d'un délégué départemental de l'Éducation Nationale,

-éventuellement d'un représentant de la collectivité locale.

En cas d'impossibilité de constituer cette commission ou en cas de désaccord, les opérations incombent au directeur d'école qui veille à l'application du règlement en vigueur.

Commission électorale :

Mme FOUCHER France, directrice, Mme DELAVIGNE, enseignante

deux parents élus selon leurs disponibilités professionnelles

Une solution de vote électronique pour les élections des représentants de parents d'élèves sera proposée à partir de l'année prochaine. Cette solution, financée par Beneylu, est accessible gratuitement à toutes les écoles.

Vote électronique : Adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire
Madame Delavigne

La présidente de séance
Madame FOUCHER